

L'ÉLECTEUR

FLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-Chef

ANNONCES NOUVELLES.

Vente par aucau.—Octave Lemieux et Cie. Grand feu d'artifice.
Bureau de Police, Scumissions pour 38 paires de Bottes.
Musique nouvelle.—Bernard et Allaire.
Dépenses électorales de J. E. Bédard.
Société d'horticulture de Québec.—F. Olivier.
Ecole commerciale St Roch.—D. Belanger.

QUEBEC 6 SEPTEMBRE 1882.

Une excursion au Nord-Ouest.

La Province de Manitoba et le territoire du Nord-Ouest sont, comme tout le monde le sait, d'immenses prairies unies comme une nappe d'eau.

De St Paul à Winnipeg (environ 500 milles), on n'aperçoit de chaque côté de la voie, pas une seule touffe d'arbres, quelques rares habitations, pas une clôture. Le soir, lorsque la clarté de la lune reflète sur les herbes sauvages qui couvrent ces prairies, on se croirait sur un océan.

Notre lointain territoire est enfermé entre le Dakota et le Montana au sud, les Montagnes Rocheuses à l'ouest et est ceinturé au nord et à l'est par la grande rivière de la Paix et la série de lacs et de rivières qui s'étendent depuis le lac Amabaska jusqu'à Winnipeg.

L'étendue de cette immense vallée n'est pas encore connue, mais les explorations faites jusqu'à présent nous permettent de croire qu'il y a plus de 300,000,000 d'acres de terre, c'est-à-dire une quantité suffisante pour former huit états comme l'Iowa ou l'Illinois.

Ce territoire appartenait autrefois à la Cie de la Baie d'Hudson qui le vendit en 1868 au gouvernement canadien.

Le gouvernement en a donné depuis vingt cinq millions d'acres au Syndicat chargé de la construction du chemin de fer du Pacifique, en a concédé sept millions à la Compagnie de la Baie d'Hudson et en a vendu une grande quantité à une foule de sociétés de spéculateurs.

On conçoit qu'aujourd'hui le gouvernement, le syndicat, et tous les spéculateurs rivalisent de zèle pour attirer des émigrants et vendre leurs terrains.

Les conditions varient mais voici celles adoptées au sujet des terres de la Couronne.

Lr section 34 de l'Acte des Terres de la Puissance contient ce qui suit :—

“ Toute personne, homme ou femme, étant le chef d'une famille, ou toute personne du sexe masculin ayant atteint l'âge de dix-huit ans, a droit à cent soixante acres de terre, ou à une moindre quantité de terres de la Couronne non-appropriées, dans le but de s'acquérir le droit de résidence.

“ Mais toute personne obtenant ainsi tel droit de résidence s'expose à le perdre si elle ne devient pas l'occupant *bona fide* de la terre ainsi entrée, dans l'espace de six mois après la date de l'entrée. Le gouverneur en conseil peut toutefois, s'il le juge à propos, apporter des modifications à ce règlement, comme par exemple dans le cas de colons de l'étranger, s'appropriant à immigrer, et qui désiraient s'établir l'un à côté de l'autre. Mais, dans aucun cas, doit-on permettre qu'il s'écoule plus de douze mois entre la date de l'entrée et l'occupation de la terre, et l'occupant devra dès lors s'y établir et la cultiver de la manière pourvue dans l'acte de cession.”

Les journaux de Winnipeg, le *Free Press*, le *Times*, le *Sun*, sont remplis d'annonces de différentes compagnies offrant des fermes en vente aux conditions les plus alléchantes.

L'émigrant qui se décide à tenter fortune de ce côté, peut donc s'acquérir une ferme aux conditions les plus avantageuses. Il n'a que l'embarras du choix.—Ceci nous paraît incontestable.

Mais l'émigrant canadien doit-il se laisser séduire par cette facilité extra-

ordinaire de s'acquérir une propriété? En d'autres termes, est-il dans son intérêt d'aller se fixer au Nord-Ouest?

Nous croyons, pour notre part, après tout ce que nous avons vu et entendu, que les canadiens feraient bien mieux de rester dans la Province de Québec. Mais s'ils doivent absolument émigrer, nous leur conseillons sans hésitation de prendre la route du Nord-Ouest plutôt que d'aller s'enrôler comme esclaves dans les manufactures de la nouvelle Angleterre et d'y sacrifier leur santé.

C'est là notre opinion personnelle, mais nous préférons laisser nos lecteurs en juger par eux-mêmes en leur communiquant les renseignements que nous avons recueillis sur la nature du sol, sur le climat, les facilités de communication, les frais de transport, le coût de l'existence, etc.

(A continuer.)

ACTUALITÉS

L'hon. C. A. P. Pelletier et madame Pelletier sont de retour depuis hier, à Québec. M. et M^{de} Pelletier avaient passé la plus grande partie de l'été en villégiature au manoir des Eboulements.

Le *Northampton* et le *Phoenix* quitteront notre port à 2 hrs cette après-midi.

Les compagnies d'assurance poursuivies par le Gouvernement Provincial ont l'intention, paraît-il, de demander un bref d'injonction contre le gouvernement, ce qui simplifierait de beaucoup les procédures et déciderait sommairement de la question en litige.

M. Roustan, ambassadeur de France à Washington, et ci-devant consul à Tunis, est en ce moment en visite à Montréal.

M. F. Jehin Prume et madame Prume sont présentement en visite à Québec.

M. Bompas, avocat célèbre de Londres, et qui a plaidé la cause Guibord est à Montréal.

Le Revd. M. Marois remplace le Revd. M. P. A. Collette, comme secrétaire de Mgr L'archevêque

L'hon M. Mousseau est à Montréal.

Il n'est plus possible de douter que la Turquie soit ostile à l'Angleterre dans sa campagne en Egypte.

Les anglais ayant un besoin de mules, les Turcs se sont hâtés d'en défendre l'exportation.

L'Angleterre aurait bien tort après cela de laisser les armées turques débarquer en Egypte.

La petite ville de Trois-Rivières progresse et s'enjolive de jour en jour.

Non contents d'avoir l'un des parcs les plus coquets et les plus charmants que l'on puisse voir dans toutes les autres villes de la Province, elle s'occupe maintenant à préparer sur le terrain des casernes un boulevard qui dominera la ville.

Un grand nombre d'hommes sont à l'œuvre.

Nos félicitations à nos entrepreneurs voisins.

Sur cent chevaux expédiés à Winnipeg la semaine dernière huit sont morts pendant le voyage.

Le *Courrier de Montréal* (conservateur) se déclare ouvertement l'adversaire du gouvernement Mousseau.

La célèbre association musicale de New-York, connue sous le nom de "Gilmore's Band," demande \$2,800 et ses dépenses de voyage pour jouer durant les dix jours que durera l'exposition de Montréal.

Le comité des citoyens est actuellement à prendre cette demande en considération. Il est probable, toutefois, qu'elle ne sera pas acceptée.

Le *Courrier de Montréal* dit que l'élection de M. Mousseau est une victoire libérale, est que le Premier Ministre était soutenu par les libéraux et combattu par les conservateurs.

Hier après-midi le vice-Amiral McClintock, le Capt Drummond et les officiers du "Northampton," recevaient à leur tour leurs amis de Québec à bord de leur navire.

Au moins cinq cents dames et messieurs, répondant à la cordiale invitation qui leur avait été faite, s'étaient donnés rendez-vous sur le pont de la frégate. Les toilettes des dames étaient des plus choisies et brillantes, plusieurs même, vu la circonstance, d'un dessin tout-à-fait original et qui ont du coûter de longues heures de méditations à celles qui en avaient préparé l'élaboration.

Tout autour du gaillard d'arrière, l'entrelacement des drapeaux, oriflammes, etc., les entrecroisements de baïonnettes, formaient un décor d'un effet pittoresque et nouveau qui excitaient l'admiration de tous.

La danse, commencée à 4 heures, se continua sans interruption jusqu'à 7 heures. La musique était fournie par l'excellent orchestre du navire. A 5 heures le Lieut-Gouverneur Robitaille et Madame Robitaille vinrent se joindre aux joyeux danseurs et furent reçus à leur arrivée par l'amiral McClintock.

A 7 hrs, se terminait l'"at home" du *Northampton*, l'une de ces réceptions dont notre société se souviendra longtemps et avec plaisir.

Un télégramme annonçait, hier soir, la mort subite de l'un des citoyens les plus avantageusement connus de Montréal, M. T. W. Ritchie, avocat. M. Ritchie était sur un bateau à vapeur à Newport, sur le lac Memphremagog. Il revenait de sa villa de Bolton Cliffs. Il paraissait en bonne santé lorsqu'il s'affaissa, au moment où le bateau touchait Newport, et mourut avant que l'on put appeler un médecin.

M. Ritchie était un avocat distingué. Il fut associé du juge Monk et de Sir John Rose. Il était l'avocat de la Banque de Montréal, de la compagnie de la Baie d'Hudson et de plusieurs compagnies de chemin de fer et d'assurances. Pendant plusieurs années il fut avocat de la couronne à Montréal. Le barreau conservera de lui un bon souvenir.

On dit que le syndicat du Pacifique est sur le point d'acheter le South Western Railway qui fait le service entre Chicago et St Paul.

Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Altesse Royale la Princesse Louise viennent de quitter les Chutes Niagara, où ils étaient arrivés depuis samedi, se dirigeant de là vers San Francisco à travers l'immense continent américain.

L'escorte vice-royale se compose de Melles Hervey et McNeill, dames d'honneur; MM. W. M. Bagot et Jocelyn Bagot, Aides de camp.

Son Excellence a manifesté le désir de voyager incognito, et sans qu'il lui soit fait nulle part la moindre démonstration.

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Boutin, ex-M. P. P., pour le comté de Bellechasse, a été nommé maire de St Raphaël, en remplacement du regretté M. Misail Morin, dont nous racontions dernièrement la mort arrivée sous les tristes circonstances que chacun sait.

M. Thos. White, M. P. est de retour depuis samedi de son voyage en Angleterre.

M. T. E. Morton, M. P. P., a été assermenté, hier, comme Solliciteur-Général dans le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'exposition provinciale d'Ontario a été ouverte, hier matin, à Toronto.

Une dépêche dit que tout fait présager un succès exceptionnel.

On lit dans *La Minerve*:

"Tempora mutantur. Le *Canadien* en est rendu à endosser ce que lui écrivent ses chroniqueurs de théâtre, bien loin de les désavouer comme le printemps dernier.

Il approuve entièrement le correspondant gaillard qui lui envoie de New-York, du monde où l'on s'amuse, de si jolies primeurs, des détails inédits si alléchants sur les jolis *minors* et *ténors légers* de la suite de madame Théo; sur les comédiennes *grassouillettes* et *toute à point*, aux yeux mutins et aux chaussonnettes *délurées* maitresses dans l'art de *déraisonner musicalement*; sur les *Péricholes* et les *Boulettes* découvertes dans les *bouis bouis* de Paris par l'immortel et regretté Jacques Offenbach, l'intelligent inventeur de tant de *chanteuses à la mode*; sur les pas de caractère exécutés avec tant de grâce et de brio par ces dames; sur les beautés sans rivales de l'opérette française et des pièces nouvelles; sur les charmes de Marie-Aimée, favorite de nos scènes françaises des Etats-Unis et sur les pas de géants que tout cela fait faire aux Américains vers la culture intellectuelle.

Eh bien, il y a six mois, l'austère *Pauvre Homme du Canadien* eût excommunié d'emblée le journal qui se fut permis de pareilles fantaisies."

LES REFORMES JUDICIAIRES

Proposées par la Commission de Codification des Statuts.

(Suite.)

L'institution proposée de l'office d'un avocat général, avec les attributions qu'on voudrait lui assigner, me paraît une imposition extraordinaire, et qui répugne à la latitude qui doit être laissée aux juges dans leur liberté d'action. Le contrôle excessif donné à ce fonctionnaire aurait assurément parfois des conséquences mal saines. Pour ma part, je ne vois pas en quoi le besoin s'en fait sentir. L'administration de la justice se dispense bien de la surveillance de cet officier que l'on voudrait revêtir de pouvoirs un peu autoritaires.

Comme la nomination proposée de seconds juges en chef de la Cour d'Appel et de la Cour Supérieure est une question d'économie interne pour les juges, si je puis m'exprimer ainsi, il n'appartient qu'aux juges d'opiner sur cette question. Suivons maintenant le commissaire dans la marche de son rapport.

Le chapitre premier a pour rubrique "Cour Supérieure." Or, l'article premier de ce chapitre est pour dire que le nom de la Cour de Circuit sera supprimé, et remplacé par celui de Cour de Comté, avec juridiction de cette dernière Cour et "compétence sur toutes les actions en réclamation d'une somme de deniers ou d'un objet d'une valeur pécuniaire n'excedant pas la somme de cent piastres."

Cet article propose donc d'enlever à la Cour de Circuit la juridiction dans les causes entre \$100 et \$200. Je trouve opportun ce changement, qui rendrait un forme dans toute la Province ce que la Législature a établi en 1870 pour les districts de Montréal et de Québec.

Cet article pourrait être comme suit: "La Cour de Circuit aura juridiction

dans toutes les actions en réclamation d'une somme de deniers ou d'un objet d'une valeur pécuniaire n'excedant pas la somme de cent piastres."

Cet article remplacerait les articles 1053 et 1054 de notre Code de Procédure.

Je trouve plausible les raisons données dans les notes qui accompagnent cet article du Rapport, pour abolir le droit d'évocation. L'article 1058 de notre Code peut disparaître sans préjudice pour les plaideurs.

Si la division proposée de la Cour Supérieure en deux chambres était admise, il pourrait être utile d'examiner l'opportunité de la suppression de l'appel à la Cour d'Appel dans une certaine catégorie de causes de la Cour Supérieure, tel que proposé par l'article deuxième du Rapport, page 16. Cependant, je ne crois pas qu'en thèse générale, le *critérium* de l'appel soit seulement la relation de la valeur du litige aux frais. On peut aussi dire que dans le cours naturel des choses, dans les transactions ordinaires de la vie, lorsqu'il s'agit d'une somme un peu considérable, les droits et les obligations des parties sont appuyés sur des contrats écrits, beaucoup plus souvent que lorsqu'il s'agit de transactions d'une moindre importance. Et malgré que dans les petites causes comme dans les grandes, les mêmes principes de droit et de jurisprudence servent de guide à des tribunaux, cependant il est constant et admis dans la pratique, que les questions controversées de droit et de jurisprudence, les difficultés d'interprétation des contrats de nature civile ou commerciale, se présentent plus fréquemment dans les grandes causes que dans les petites. Dans certaines causes, même pour une somme modique, ces considérations peuvent légitimer un appel, sans égard à la question des frais de l'appel.

Le dit article deuxième suggère aussi, avec raison suivant moi, l'abolition de la Cour de Révision.

Il suffit d'opposer à l'argument en faveur de cette Cour le résultat fréquent de cette révision. C'est que si deux juges de cette cour sont pour la cassation du jugement de première instance, nous nous trouvons avec les opinions discordantes de deux juges pour le maintien, et de deux juges pour la cassation de ce jugement.

Le perdant en semblable cas peut bien croire encore que nonobstant ce jugement en révision, c'est lui qui a raison, puisqu'il a comme le gagnant deux juges en sa faveur. S'il en a le moyen, il sera certes bien justifiable de se procurer, au moyen de l'appel, l'opinion des juges de la Cour d'Appel. Mais s'il n'a pas le moyen d'exercer ce recours, il restera toujours dans son esprit comme dans l'esprit du public un grand doute sur la valeur du jugement de la Cour de Révision.

L'on dira peut être que ces cas ne se présentent pas assez souvent pour qu'il faille pour cela priver les plaideurs de l'avantage des jugements dans lesquels les trois juges de la cour de révision concourent dans le même jugement. Mais il faut aussi considérer que si ces trois juges cassent le jugement de première instance, il y a encore appel de ce jugement de la cour de révision, à la Cour d'Appel, et en certain cas à la Cour Supérieure, puis au Conseil Privé. Or, quelque soit le résultat final devant ces derniers tribunaux, il s'ensuit toujours pour le perdant l'augmentation des frais de la Cour de révision, et pour le gagnant, il s'ensuit le délai occasionné par cette révision.

Je crois que le droit d'appel à la Cour d'Appel devrait être maintenu pour toutes les causes pour sommes au dessus de \$100 mais avec une diminution de frais, au moins pour une certaine catégorie de causes jusqu'à un certain montant. D'ailleurs la procédure de l'appel peut être tellement simplifiée qu'elle permettra cette réduction de frais, et invitera à l'appel au lieu d'en détourner par la frayeur des dépenses.

L'article troisième du rapport suggère la suppression de l'appel statutaire au conseil privé de Sa Majesté.

L'anomalie du droit d'appel simultanément à la Cour Supérieure et au Conseil Privé est patente aux yeux de tous, et les raisons du Commissaire sur ce point sont péremptoires.

L'objet de l'appel n'est pas de faire réviser les jugements des tribunaux de première instance par des hommes plus compétents. La Cour Supérieure et le Conseil privé n'ont pas le don de l'infaillibilité.

plus que nos tribunaux de cette Province. Les juges de la Cour Supérieure sont supposés être, et sont de fait des hommes susceptibles d'autant de science légale que les Lords du Conseil privé et les juges de la Cour Suprême. Les fonctionnaires de ces derniers tribunaux ne sont pas d'une nature supérieure à la nature des autres juges, ni doués de plus grandes facultés intellectuelles. Les juges de ces cours sont choisis parmi les membres du barreau, ou parmi les juges de la Cour Supérieure ou de la Cour d'Appel. Les juges de la Cour Supérieure siègent indistinctement en Cour d'Appel comme juges ad hoc suivant que les circonstances le requièrent. Ils président aux assises criminelles, comme le font les juges de la Cour d'Appel, dans les districts autres que ceux de Montréal et de Québec.

Ainsi, l'objet de l'appel n'est pas de rechercher un tribunal qui n'existe pas parmi les institutions humaines. L'objet de l'appel est de soumettre à un plus grand nombre de juges les jugements de première instance, afin d'entourer ces jugements des suffrages d'un plus grand nombre de juges. Le plaideur y recherche la plus grande somme possible de raisons et d'opinions, pour se convaincre qu'il a raison dans ses prétentions.

Adoptant cette manière de voir, si l'état actuel des choses nous conduit à un résultat contraire, il s'ensuit que le plaideur ne doit pas avoir confiance dans l'appel.

NOUVELLES CANADIENNES.

Montréal, 5 sept.—Watter, le bijoutier défalcaire qui a pris dernièrement la poudre d'escampote, a été arrêté à Chicago.

Frank Alexe, le jeune homme poursuivi par Isaac Levy sous l'accusation d'avoir séduit et enlevé sa fille, vient d'intenter une action pour \$10,000 de dommages contre le père pour fautive arrestation.

Ottawa, 5 sept.—Un petit enfant, bien enveloppé de langes très riches et reposant doucement dans une petite voiture, a été laissé aujourd'hui à la porte d'une de nos premières dames sur le chemin Richmond. Il y avait un billet ainsi conçu:—«Veuillez donner une part de votre amour maternel à mon petit chéri. Peut-être ne connaîtrez-vous jamais ses parents. Vous recevrez \$80 par année, \$10 tous les six mois. C'est un bon petit garçon et Dieu vous revaudra plus tard les bonetés que vous aurez eues pour lui. Georgée est né le 26 mars.»

NOUVELLES AMERICAINES.

New York, 5 sept.—La démonstration socialiste tenue aujourd'hui en cette ville a été un grand succès. Au moins 150 sociétés y étaient représentées, comprenant environ 20,000 hommes. De tous côtés flottaient des drapeaux rouges, les musiques jouant "La Marseillaise." Les mots les plus en évidence étaient: "Ne payez pas de loyer," "tous les hommes sont nés égaux" etc.,

Matamoras, 5 sept.—L'on rapporte qu'il y a 200 personnes atteintes par la fièvre jaune à San Tamenlepas. Il y a aussi 78 nouveaux cas à Brownsville.

Lewiston, Me etc., 5 sept.—La fièvre du Texas vient de faire son apparition parmi les bestiaux à Dixmont, comté de Penobscot; déjà, plusieurs animaux ont succombé. Les autorités ont pris cette affaire en mains.

Austin, Texas, 5 sept.—Le gouverneur du Texas vient de lancer une proclamation demandant des secours pour la malheureuse population de Brownsville, en ce moment décimée par la fièvre jaune.

Philadelphie, 5 sept.—Un comité de citoyens est à s'organiser dans le but de donner une réception publique à l'ingénieur Melville, de la Jeannette, à son arrivée en cette ville.

VOL DE BIJOUX.

Les opérations d'industriels américains à Montréal.

Vol d'anneaux d'or évalués à \$200.

Un vol audacieux a été commis hier matin, dans le magasin de M. P. Lespérance, bijoutier, de la rue Notre-Dame, No. 224, à Montréal.

Entre huit et neuf heures, quelques minutes avant l'arrivée de M. P. Lespérance, deux hommes bien mis, évidemment des voleurs américains, sont entrés dans ce magasin et ont demandé à un jeune commis, qui était seul, à faire enchâsser un diamant dans une bague.

Pendant que l'un occupait l'attention du jeune employé, l'autre se promenait dans le magasin et paraissait examiner le contenu des vitrines. Tout à coup, il dit à son compagnon qu'il lui fallait partir et sortit. L'autre le suivit quelques minutes après, et ce n'est qu'à l'arrivée de M. Lespérance qu'on constata la disparition de deux boîtes de bagues d'or de dames, qui avaient été placées sur le coffre fort, en dehors du comptoir, mais au fond du magasin.

Les boîtes contenaient environ chacune trois douzaines de bagues, le tout évalué à plus de \$200.

La police secrète, avertie aussitôt, s'est mise à la poursuite des voleurs, mais elle ne les a pas encore arrêtés.

On a appris cependant que les deux industriels ont tenté le même tour, sans succès, chez M. Beauchamp, un peu plus loin.—La Patrie.

ENCORE LE PISTOLET

Un accident qui probablement aura des suites fatales est arrivé dimanche soir, vers sept heures et demie, au No 965, rue Ste-Catherine, à Montréal. Un jeune homme de 14 ans, nommé Freideman s'était procuré samedi dans l'après-midi un revolver d'un gros calibre, avec lequel il s'amusa une partie de la journée de dimanche à lancer des balles dans la cour de son domicile. Les voisins qui entendirent les détonations, avertirent à plusieurs reprises le jeune homme de cesser ce jeu dangereux, ce dernier n'en continua pas moins à tirer sur tout ce qui se rencontrait sous sa vue. Chiens, chats, oiseaux tout y passa, sans cependant en ressentir grand mal. Vers sept heures et demie le jeune Freideman, fatigué de toujours manier un revolver, pour en faire éclater des balles, eut la malheureuse idée d'en mettre deux l'une contre l'autre sur une grosse pierre, et prenant ensuite une autre pierre dans sa main il en frappa les deux cartouches. Une forte explosion se fit entendre en même temps que des cris de douleur. On accourut au secours de l'imprudent, qui gisait sans connaissance à terre. On le transporta immédiatement dans la maison, où à force de soins, on parvint à lui faire reprendre ses sens. Il avait une main presque fracassée par une des balles qu'il venait de frapper. Le docteur Hings-ton, mandé en toute hâte, arriva sur le lieu de l'accident, fit déshabiller le jeune homme et constata qu'il avait une autre balle à la cuisse. Cette balle du calibre No 22, était profondément enfoncée dans les chairs et avait quelque peu touché l'os. Le docteur procéda immédiatement à l'extraction, ce qui fut fait habilement, mais non sans de grandes douleurs pour le malheureux Freidman. Celui-ci, aux dernières nouvelles, était dans le délire et le médecin craint beaucoup pour ses jours.—La Minerve.

Demain, jeudi, à 7 h1/2, aura lieu à l'église St Roch le service anniversaire de feu sieur Ignace Dulac, dit Bonhomme. Parents et amis sont priés d'y assister.

A TRAVERS LA VILLE

NOUVEAUX ECCLESIASTIQUES.—Vingt-cinq étudiants au séminaire ont pris la soutane vendredi dernier.

MORT SUBITE.—Le maître d'équipage de la barque "Hahnemann", laquelle est arrivé dimanche, est mort subitement hier d'une attaque de maladie de cœur.

POUR L'EUROPE.—M. W. A. Thibaudau, ingénieur civil, de Québec, est parti pour l'Europe. Il doit faire à Paris des études relatives au génie civil.

EN RETRAITE.—La retraite annuelle des vicaires de l'archidiocèse est commencée depuis hier soir à l'Archevêché. Le Rev. P. Juttau, de l'ordre des Dominicains, en est le prédicateur.

CONVENTION.—Nous apprenons que M Dorval appartenant à la Brigade du feu de Québec, doit assister à une convention de tous les chefs de brigade qui aura lieu aux Etats-Unis le 26 du courant.

MORT EN VOYAGE.—M. Laurent Hamel de l'ancienne Lorette, est mort subitement lundi soir, à bord du steamer Montréal, en prenant son souper. Le défunt, paraît-il, a succombé à une

attaque foudroyante de maladie de cœur.

RENVOYÉS.—Les quatre individus, arrêtés ces jours derniers sur les ramparts pour assaut indécent, ont été renvoyés pour subir leur procès au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine, (siégeant au criminel), qui s'ouvrira le 8 d'octobre.

LE CONCERT DE CE SOIR.—Que personne n'oublie que c'est ce soir que doit avoir lieu le beau et grand concert donné au bénéfice de Mlle Cora Wyse. Québec tout entier doit tenir à honneur d'aller donner cette marque de bienveillance et d'encouragement à l'une de ses artistes les plus justement admirées. Ce concert a lieu à la salle Victoria, rue Ste Anne.

CHAPITRE DE NOYADES.—Le Capt. Sanset, de Sorel, appartenant à la barge Cyclops, s'est noyé dans la nuit d'avant hier, au moment où il essayait à traverser sur une autre barge amarrée près de la sienne. Son corps a été retrouvé hier.

Un matelot du nom de Read, appartenant à la barque Southern Bell, s'est aussi noyé en tombant du pont du vaisseau.

AUTRE VOL.—Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs ayant réussi à pénétrer dans le magasin de tabac et cigares de M. Fréchette, purent décamper en emportant avec eux pour \$50 de valeur en marchandises. L'on a trouvé hier matin sur la rue St Valier une magnifique pipe en écume, appartenant à M. Fréchette et qu'ils avaient sans doute laissée tomber les voleurs dans leur fuite. La police est sur les traces de ces filous.

PAS MECHANT.—Lundi après-midi, une alarme ayant été sonnée à la boîte 47, située près des usines du chemin du Nord, les pompiers de la station de la rue Dorchester ont parcouru la distance, qui est d'à peu près dix arpents, fixé un boyau de 150 pieds de longueur et jeté l'eau en moins d'une minute et demie. Cette alarme avait été donnée par Son Honneur le Maire en présence du Maire de Toronto et de quelques membres du Conseil de Ville.

Nous croyons que ces messieurs ont dû être satisfaits de cette épreuve faite à nos zélés pompiers.

A L'ÉPOUVANTE.—Un cheval attelé à une voiture chargée de chaussures, et appartenant à M. Caron, a pris le mors aux dents hier en descendant la côte abrupte de la Montagne. L'on peut donc s'imaginer avec quelle impétuosité l'animal détalait. Peu après on le voyait s'abattre à la porte de M. Valerland où l'on réussit à l'apaiser peu à peu. La voiture a été considérablement endommagée, les deux roues de devant et le timon étant complètement brisés. Pas d'autres accidents, le conducteur de la voiture ayant jugé à propos de sauter prudemment par terre dès le premier abord.

ENCAN DE MEUBLES.—MM. Oct. Lemieux & Cie., feront encan de meubles de seconde main, vendredi le 8 septembre, à leur salle d'encan, 253 rue et faubourg St Jean. Le tout consistant en ameublement de salon, de salle à manger, de parloir, de chambre à coucher, tapis, prelat, matelats et une grande quantité d'autres effets. Le tout vendu absolument sans réserve et livré immédiatement après la vente qui commencera à 2 heures précises. N'oubliez pas, vendredi le 8 septembre.—2f.

ÉTRANGE.—Lundi matin, vers deux heures, il s'est passé quelque chose d'étrange et qui a vivement intrigué les agents de police Denis et Rémylard qui faisaient alors leur ronde sur la rue Commerciale, à Lévis.

Tout-à-coup ils entendirent distinctement une voix crier: "Police! police!" Ces deux mots furent prononcés à une minute d'intervalle.....

Les agents répondirent aussitôt et se dirigèrent en toute hâte dans la direction d'où les cris de détresse étaient partis. Ils firent des recherches sur les quais, interrogèrent du regard le fleuve que le vent agitait violemment, fouillèrent partout, mais ne découvrirent rien.

Evidemment, ces cris signifient quelque chose. Il y a là dessous une affaire mystérieuse. Est-ce un suicide, un assassinat ou un accident? Nous l'ignorons; mais un malheur est arrivé, cet appel au secours l'indique au moins.—(Canadien.)

TRAVAUX PUBLICS.—Ci-suit la liste des travaux publics que l'on est à exécuter présentement dans Québec et les environs:—

M. S. Pampalon est à faire travailler au mur, près de la porte St Jean, à l'endroit où la vieille maison de garde a été démolie. M. Pampalon dirige aussi les travaux de réparation des murs depuis la porte Kent jusqu'au puisard de l'Esplanade.

M. Piton est à faire réparer le mur près de la Côte des Chiens.

Des travaux importants, pour réparations aux murs en-dehors de la porte Kent, sont confiés à M. Jobin.

M. J. Bigaouette emploie cinquante hommes aux travaux des murs vis-à-vis l'Orphelinat des Sœurs Grises, sur les Glacis.

M. Châteauvert a été chargé de faire exécuter les travaux nécessaires au mur situé entre l'ancienne Bâtisse du Parlement et la rue des Ramparts.

M. Hatch est à faire construire un mur sur le bastion du Cap Diamant, à la Citadelle, en même temps que deux bâtisses de 24 pieds carrés chacune à Cove-Field.

Plusieurs travaux importants sont à se faire aux murs près de la porte de la Citadelle. Ces travaux sont sous la direction de M. Lortie.

M. Beaucage fait réparer la petite maison, à droite de la route conduisant à la Citadelle.

MM. Boivin, Costello et O'Leary dirigent plusieurs travaux de réparation à la Citadelle.

M. Mathieu, menuisier, répare les plate-formes servant aux affûts des canons autour des fortifications.

M. Th. Pampalon fait aussi réparer la Terrasse Dufferin en plusieurs endroits.

FAITS DIVERS.

CONSEQUENCES D'UNE IMPREVOYANCE INEXPLICABLE.—Un cultivateur de Beauport, sous l'impression que ses vaches avaient perdu l'appétit, administrait hier matin, à chacune d'elles une forte dose de saumure de vieille date, et qui était de force à corroder le fer.

A peine l'avaient elles absorbé qu'elles accouraient au ruisseau le plus près pour se désaltérer.

Une couple d'heures après elles tombaient comme foudroyées l'une après l'autre.

Il en a ainsi perdu quatre en quelques heures, hier, et ce matin, une cinquième était sur le point d'expirer.

VARIETES.

On parlait devant Sarah Bernhardt de l'inaltérable clémence du président Grévy.

L'artiste eut un soupir et on l'entendit murmurer:—S'il pouvait aussi me faire grasse.

Galanterie d'avare: Mme Lerat, à son mari:—Voyons, qu'est ce que tu me donneras pour ma fête?—Tu le veux? Eh bien, je te donnerai.....un an de moins que l'année dernière

Différentes causes, l'âge avancé, les maux de tête, le rhume, la maladie, les dérangements et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'excès des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les cheveux faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sûr et inoffensif dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le lustre doux et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

ABONNEZ-VOUS

L'ÉLECTEUR

Journal quotidien et hebdomadaire.

118-120, COTE LA MONTAGNE BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Ayant considérablement augmenté notre matériel, nous sommes maintenant prêts à entreprendre tout ouvrage de commerce et de luxe aux prix les plus réduits, et avec la plus grande promptitude.

AVIS.

L'ÉLECTEUR est en vente aux endroits suivants:

- A. F. H. Darveau, libraire, 151 rue St-Joseph.
Drouin et Frère, libraires, 96 rue St-Joseph.
George L. Lépine, libraire, 19 rue Buade.
Ferdinand Béland, tobacconiste, 6 rue d'Arigny et 264 rue St-Jean.
Olivier Bélanger, hôtelier, 245 rue St-Paul.
William Pelletier, épiciers, coin des rues Grant et St-Joseph.
H. Gaboury et Cie, épiciers, 390 rue St-Jean.
Chapieron et Cie, libraires, 35 rue de la Fabrique.
Gastonguay et Villanconart, libraires, 75 rue St-Valier, St-Sauveur.
Philippe Masson, libraire, No. 135, rue St-Joseph, St-Roch.

Agence du journal à Montréal.

M. D. Hennaut, 240, rue Jacques-Cartier, est le seul agent autorisé à solliciter des annonces, des abonnements et à faire la collection pour l'ÉLECTEUR. Dépôts pour la vente du journal chez A. E. Payette, écrivain, marchand, 569, rue Ste-Catherine et chez P. M. Amyot, écrivain, Kiosque Notre-Dame v. vis-à-vis la place Jacques-Cartier, Montréal.

Annonces nouvelles.

GRAND ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE PAR OCT. LEMIEUX & CIE.

Jeudi, le 7 Septembre

à l'ancienne résidence de feu capitaine François Duquet, Canardière, près du moulin Jones

Nous avons reçu l'assurance du procureur de Dame Joseph Lavoye de vendre à l'encan tout le mobilier de la maison, consistant en meubles de salon, salle à dîner, chambre à coucher, cuisine, set de salon en damas, table de centre et à cartes, rideaux en damas et en point, tapis de tapisserie, tables à dîner, sofa et chaises en crin, sideboard, prelat, set de chambre à coucher en noyer noir, commodes, matelas, poêle de passage, poêle à trois étages et tuyau, ustensiles de cuisine et une quantité d'autres effets. Le tout vendu absolument sans réserve. Les effets livrés immédiatement après la vente. La vente à 11 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE., Encaneurs. 5 sept 2f

GRAND FEU D'ARTIFICE !

Le terrain de Lacrosse Thistle

JEUDI, LE 7 SEPTEMBRE

L'on commencera à 7.30 heures. Admission 25 cts. Enfants au-dessous de 12 ans, 15 cts. Billets à vendre chez le Capt. Howlwell et chez M. Miller & Son's. 7 sept.



BUREAU DE POLICE

Québec, 1er septembre 1882.

SOUSSIONS DEMANDÉES.

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'à JEUDI, le sept de Septembre courant, pour la fourniture de 85 paires de Bottes d'hiver, semblables à l'échantillon qui est exposé au Bureau du chef de Police, où il pourra être vu tous les jours. Le Bureau de Police ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. Il ne se réserve que le droit d'exiger des sûretés. EDWARD FOLEY, Secrétaire du Bureau de Police. 1er sept.

MUSIQUE NOUVELLE.

A Madame la Comtesse De Sesmaisons.

MA BELLE FRANCE

VALSE.

Par EDOUARD VINCELETTE.

A vendre par BERNARD & ALLAIRE, Editeurs de Musique. Importateurs de Pianos, Grandes Orgues d'Eglises et Harmoniums. 1er septembre.

Société d'horticulture de Québec

Exhibition de Fleurs, Fruits et Légumes sera tenue au Skating Rink, mercredi et jeudi, 6 et 7 septembre prochain. Ouverte au public mercredi, le 4, à 3 heures P. M. Un corps de musique sera présent chaque soir.

Admission:—Souscripteurs par billets, non-souscripteurs, 25 cts., chaque. Enfants, moitié prix. Les entrées devront être faites le 2 septembre. Pour entrées et autres particularités dresser au soussigné. F. OLIVER, Sec.-Trés. 24 août 8f

EXPOSITION PROVINCIALE

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE A MONTREAL

Du 14 au 23 Septembre prochain

\$25,000 Offerts en prix

Terrain spacieux et bâtisses magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'exposition sera au complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux sous-signes.

GEO. LECLERC, Secrétaire S. C. STEVENSON, conjointe. No 76, rue St. Gabriel, Montréal.

ON DEMANDE

Un bon mouleur. On promet un travail constant avec de bons gages à quelqu'un qui sera compétent.

A MULHOLLAND, Fondeur en culvre, 70, rue Saint-Jean. 18 août 1882. 1m.

Ecole commerciale St-Roch

L'ouverture des classes aura lieu vendredi, le 1er septembre prochain. Le cours commercial anglais et français sera continué cette année. Un professeur spécial, M. J. A. Ferguson, sera chargé de la partie anglaise. M. Bélanger a aussi l'intention de s'adjointre un professeur habilité à pratiquer la tenue des livres. Le grand nombre des élèves qui ont fréquenté cette école, l'année dernière, donne à espérer que le public l'appreciera favorablement et lui accordera son bienveillant patronage.

DAMASE BELANGER, Principal, 61, rue St. François. 24 août 1m

DEMANDES

On a besoin de plusieurs apprentis pour travailler dans une fabrique de vélopes à Roxton Pond, Québec. S'adresser à Monsieur Eumèbe Legendre, à l'Hôpital du Sacré-Cœur. 24 août. 2m.

SALON DE MUSIQUE

M. GEORGE HEBERT organiste de l'église St-Jean-Baptiste, a le plaisir de donner ses leçons de piano, de chant, d'orgue et d'harmonie le premier septembre courant, à sa résidence, No 318, rue St. Jean. M. Hébert pourra aussi aller à domicile, à des conditions spéciales. 2 sept 6f

AVIS

Toutes les personnes endettées envers la succession de feu David Laliberté, en son vivant forgeron et armurier, de Québec, rue St. Paul, sont priées de régler sous le plus court délai avec le notaire soussigné. Toutes les réclamations contre cette même succession devront aussi être envoyées immédiatement à L. P. SIROIS, N. P. 21, rue Couillard, haute-ville. 2 août

ENSEIGNEMENT

On enseigne le Français, l'Anglais et la musique, au No. 65, rue St. Valler, St. Roch.



VENEZ VOIR

les Faucheurs, Moissonneuses, Rateaux à foin nouveaux modèles de Brantford

Les instruments d'agriculture de Brantford sont à la perfection silencieux, gracieux et légers.

Pas de moyeux extérieurs aux roues. Tous les appareils sont renfermés dans des boîtes en fer bien closes.

Parfait appareil tranchant. Uniformité de coupe quatre pieds et quatre pouces

Le jeu du levier est grand; les couteaux manœuvrent sur une barre ronde de fer forgé. Machine bien équilibrée. Peu d'endroits à huiler.

Puissant appareil tranchant, 24 coups de couteau à chaque tour de roue. Simple dans tous ses détails.

Si vous voulez un instrument d'agriculture qui durera votre vie entière, et qui n'est jamais dérangé si on le tient propre et bien huilé et qui puisse faire tout ce que demande cet instrument, achetez-en une Brantford qui vous sera garantie et livrée le plus près possible de l'acheteur sans charge extra.

Nos prix sont très bas et les conditions sont très libérales. Venez voir chez

Hector Pageau

Agent général, 61, rue St. Valler, St. Sauveur, Québec. Vous trouverez aussi, Moulins à Battre de Gray, depuis un à trois chevaux. Cultivateurs, à trois sections, à dents d'acier, manufacturés par MM. Moody et fils.

AUSST

500 Moulins à coudre Raymond, Singer et Wauzer, au prix courant, en gros et en détail. 12 juillet 3m

BRIQUE ROUGE A VENDRE

Le soussigné offre en vente de la brique rouge, de qualité supérieure, manufacturée à l'ancienne Lorette, et qu'il livrera à Québec sur les chars.

OVIDE GRENIER, Epicier, rue du Pont, St. Roch. 31 juillet 1m

EN RECEPTION

Ex: Brig Alice Roy: 100 Tonnes Sirop Porto Rico, de qualité supérieure.

Ex: Barque Adah E. 200 Tonnes Sirop Barbades.

Ex: Brig Little Anny. 200 Tonnes Sirop, Trinidad.

LECLEC & LETELLIER.

48, Rue St. Paul, Québec. Entrepôt: Rue St. André. N. B.—Toujours en mains, un assortiment d'Épicerias des plus complets. 8 juil 3m

TESSIER ET POULIOT

AVOCATS, CLERGE HEBERT (Ancien Bureau de la société Suzor et Tessier) No. 15, rue Buade, Québec. Jules Tessier, L.L.B. Alphonse Pouliot, A.E. L.L.L. 18 août

SITUATION DEMANDEE

Un jeune homme actif, bien instruit, parlant couramment les deux langues, et pouvant fournir les meilleures recommandations, désirerait se placer soit dans un magasin de nouveautés, une épicerie ou un bureau quelconque. Ce jeune homme ne regarde pas au salaire. Pour informations s'adresser à ce bureau. Québec, 18 août

GRAINES GRAINES GRAINES AU DISPENSARE DE SAINT ROCH No. 116 RUE SAINT JOSEPH. PRES DE LA RUE DU PONT Jules C. Dorion CHIMISTE. Les propriétaires a pris toutes les précautions nécessaires pour se les procurer, fraîches et de première qualité.

MACK'S MAGNETIC MEDICINE.



Aliment nutritif du cerveau et nerfs

Est un remède sûr, prompt, et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impulsion du cerveau prostration sexuelle, pertes nocturnes, spermatorrhée, faiblesse séminale, et impotence générale. Elle répare le système nerveux, rajoint l'intelligence, renforce le cerveau affaibli et rend une vigueur surprenante aux organes généraux épuisés. L'expérience de milliers de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est agréable au goût, et chaque boîte contient assez de médicament pour deux semaines, et c'est la meilleure et la plus économique médecine.

Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement par la maille à n'importe quelle adresse. LA MEDICINE MAGNETIQUE DEMACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée francé par la maille, sur réception du mandat, en s'adressant

MACK'S MAGNETIC MEDICINE CO Windsor, Ont., Canada & Vendu à Québec par J. J. VELDON, 122, St. Joseph. E. LAROCHE & Cie, Vis-à-vis le bureau de Poste 39 d6c.

College Montmagny

ST. THOMAS. La rentrée des pensionnaires aura lieu, MARDI, le 5 septembre. Le but du cours d'études qui est très pratique est de former des jeunes gens pour les finances et le commerce. En conséquence, on porte une attention particulière à l'enseignement du calcul et de l'Anglais. Cde DUFRESNE, Principal. 5 août 1m

Henri C. Bossé & Cie. AGENTS GENERAUX D'ASSURANCE ET COURTIER DE CHANGE.

Agents pour la Citizens Insurance Co. 116, rue St. Pierre, Québec. 14 juil. 1882 1an

AUGUSTE PAGAUD.

AVOCAT.

St Joseph Beauce. 20 septembre 1881.—

A Vendre.

A des conditions des plus avantageuses, une splendide résidence privée située Avenue des Erables. S'ADRESSER A A. J. TH. LEVASSEUR, Notaire. 17 fév. 1882.

AVIS.

Tous ceux qui ont trouvé des dormants de chemin de fer (sleepers) et qui les rapportent au quai de Archer & Cie, Québec, seront payés du fret et du sauvetage. NARCISSE GARIPEY. 18 juillet

A VENDRE.

A bon marché, une maison en briques rouges, deux étages, avec toit français, située No. 114 rue Scott, et 95 rue Amable. Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. ALF. LECLERC. 9 août 1m

Compagnie du Saint Laurent.



1882 VAPEURS ALLANT AU 1882 SAGUENAY, TADOUSAC, CACOUNA, RIVIERE DU LOUP ET MALBAIE. A commencer le 25 du présent, les vapeurs de première classe bien connus, SAGUENAY..... Capt. M. Lecours, ST.-LAWRENCE..... Capt. Alex. Barras.

partiront du quai Saint-André comme suit: Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 hrs. A. M., le Saguenay, pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arrêtera à la Baie Saint Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup et Tadouac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 hrs a. m., le Lawrence, pour la Baie des Ha! Ha! et arrêtant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Ile aux Coues, Malbaie, Cap à l'Aigle (si la chose est praticable), Rivière du Loup, Tadouac et l'Anse St. Jean.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer de Q. M. O. & O., et le chemin de fer du Grand-Tronc; et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial pour et des Provinces Maritimes et des Etats de l'Atlantique.

Laisant la Rivière du Loup pour le Saguenay à 5 hrs p. m. le même jour, et pour Québec, les Mercredis, Jendis et Samedi à 5 hrs p. m., et les Dimanches à 7 hrs p. m.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau de la compagnie, quai St. André.

Pour de pl amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai St-André. A. GABOURY, secrétaire. 25 juillet 1882.

CHAMBRES A LOUER

3 Chambres de première classe à louer, avec ou sans pension, No. 65, vis-à-vis de N. Fortin, épicer, rue St. Valler, St. Roch. 25 juillet

Guérison de la Consommption

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède végétal pour la guérison infallible et permanente de la Consommption, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif, et le désir d'alléger les souffrances humaines, l'enverra à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais en Français, Allemand et Anglais, avec des Directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la Poste une Etampe, nommant ce papier, W. A. NOYES, 16 mars 1882.

F. DELILLE Courtier et agent de change

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de transporter ses bureaux au

No 45 RUE ST PIERRE

En face du magasin de MM. Martineau & fils marchands de fer où il continuera comme par le passé à changer, chèques au pair, achat d'Or monnaie et d'argent étranger etc, et tout ce qui concerne en général les finances. Il profite de cette occasion pour remercier cordialement le public et ses amis de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et espère par sa manière de faire les affaires continuer à le mériter.

AUSST

Agent pour la vente des billets de chemins de fer. 10 mai 1882.

Dentelle noire espagnole

DENTELLE BLANCHE VENI TIENNE, DENTELLE CREME, PARASOLS, EN-TOUS-CAS, CHAPEAUX, PLUMES D'AUTRUCHE, BLANCHES.

AUSST

Un grand lot de cachemires noirs. Un grand lot de crêpe noir

En réception chez J. E. LATULIPPE, MARCHAND

SOIN DES RUES ST JOSEPH - ET - LA CHAPELLE ST ROCH.

SOCIETE DE

Prets et placements de Québec

\$15,000 A PRETER

La société prête par sommes de \$100 et plus et pour une période variant depuis un an jusqu'à dix ans.

Les conditions auxquelles la société a été faite sont très avantageuses. Tout notaire qui fera faire des placements à la société passera les actes que nécessiteront les transactions.

Pour toutes informations, s'adresser au bureau de la société, No. 13, rue St. Jacques, basse-ville. ROBT LAROCHE Sec.-Trés 8 juil

A. LEARMONTH & CIE., MECANICIENS ET FONDEURS

RUE ST. PAUL, QUEBEO Manufactureurs de Machines à vapeur, Pompes à vapeur, et une variété d'autres Pompes.

Engins "propeller" pour yachts et remorqueur. Grues pour magasins. "Jack Screws", toutes sortes de machineries pour mines, mou lins à scie, moulins à farine et instruments aratoires, tous ouvrages en fer et en cuivre faits à ordre, aussi ouvrages pour forgerons, Scies rolands.

En mains, actuellement, une belle machine à vapeur, d'une force de 40 chevaux pour moulin à scie à vapeur. 13 juillet 1an

Feuilleton de "L'ELECTEUR."

LA CELLULE N°7

PAR PIERRE ZACCONE.

PREMIERE PARTIE

XII

LES MARDIS DE MADAME MURDER

—Voilà une bien étrange aventure!.... dit madame de Frileu, et c'est vraiment à donner le frisson.

—Si vous n'aviez pas déployé tant d'énergie et de courage, vous étiez un homme perdu.

—Probablement, répondit le prince.

—Et ils étaient deux?.....

—Oui, madame.

—Un est mort?

—La balle l'a frappé en plein cœur.

—Et l'autre?

Une ombre passa sur le front de Liprani.

—Ah! l'autre..... répondit il; jusqu'à présent la police n'a pas retrouvé ses traces.

—Pardou, monsieur, dit-elle aussitôt.....Je ne vous avais pas oublié...mais ma pensée était ailleurs.....Vous êtes venu, je vous en remercie, et je ne veux pas retarder davantage l'entretien que nous devons avoir ensemble.

Suivez-moi donc; ici, nous pourrions être dérangés, et il importe que nous soyons seuls, absolument seuls!

Elle se leva en parlant ainsi, et gagna un petit salon dont elle ferma vivement la porte, dès

que Buvard y eut pénétré à sa suite

Puis elle lui indiqua un siège, et s'assit elle-même à quelques pas...

Elle était violemment agitée, sa poitrine se soulevait avec force; à plusieurs reprises elle passa sa main sur son front, comme pour en chasser des souvenirs qui l'impressionnaient trop vivement.

Enfin elle parut reprendre tout son empire sur elle-même, secoua énergiquement la tête et regarda Buvard bien en face.

Elle avait pris son parti.

—Monsieur, dit-elle d'une voix ferme, avant de vous dire les raisons pour lesquelles je désire m'entretenir avec vous, j'ai besoin de faire appel à votre loyauté.

—De... quoi s'agit-il? fit Buvard.

—Pouvez-vous vous engager, sur tout ce que vous avez de

plus sacré au monde, à ne révéler à personne,— et vous comprendrez dans un instant qui j'entends désigner ainsi, à ne révéler à personne la démarche que je fais auprès de vous?

— Ah! sur mon honneur, madame.

— Bien!..... Il y eut un court silence.— Madame Murder reprit presque aussitôt.

—On ne m'a pas trompée, n'est ce pas? dit-elle, et vous étiez bien, l'autre soir, au bal du ministère de la marine?

—Oui, madame.

—A une heure avancée de la nuit, on vous a même, je crois, rencontré à une table de whist?

—C'est cela.

—Avec un partenaire étranger?

—Sir Lionel, sujet américain... C'est tout à fait cela!.....et je

vois que Mulot ne vous vole pas votre argent.

Madame Murder se redressa effarée.

—Mulot!... répéta-t-elle avec un commencement d'inquiétude... Vous savez le nom de cet homme?

—Parbleu.....

—Vous n'êtes donc pas vous même monsieur Constant Riche mond, l'orientaliste?

—Pas le moins du monde.....

—Mais qui êtes-vous alors?

XIII

LE SECRET DE LIONEL

Buvard haussa les épaules et fit une moue dédaigneuse.

—Eh! mon Dieu, qu'importe, répliqua-t-il, le nom ne fait rien à l'affaire.....et que l'homme auquel vous vous adressez s'appelle François ou Jacques, Mulot

Chemin de fer Q. M. & O
Changeement d'Heures.
A PARTIR DE
LUNDI 2 JANVIER 1882
Les trains circuleront comme suit:

Table with 4 columns: Destination, Mille, Malle, Ex-pres. Rows include Ottawa, Québec, and various routes.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa
Tous les Trains de Passagers sont pour
Chers-Palais le jour et de Chers-Dor-

ESSAYEZ
LA
BALANCE IMPERIALE
DE
P. J. COLLINS.
La meilleure et la plus en usage.

M. P. J. Collins manufacture ses balances
Elles-mêmes, ici à Québec et n'ayant pas de
droit d'importation à payer, il peut les vendre



Sous contrat avec les gouvernements du Canada
et de Terre-Neuve pour le transport des
malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS
1882 Arrangements d'Ete 1882

Les lignes de cette compagnie se composent
des vapeurs en fer à double engin suivantes
construits sur la Clyde. Ils contiennent des
compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans
rivaux pour la force, la rapidité et le confort,

Table with 3 columns: Vaisseau, Tonnage, Commandant. Lists various ships like NUMIDIAN, PARISIEN, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amé-
rique et l'Europe, la traversée s'effectuant
en cinq jours seulement d'un continent à
l'autre.

Les vapeurs du service
DE LA MALLE DE LIVERPOOL
LONDONDERRY ET QUEBEC,

Table with 2 columns: Destination, Date. Lists POLYNESIAN, PERUVIAN, etc.

Prix du passage de QUEBEC
Cabine \$70.00 et \$80.00
Suivant les accommodements.

Les vapeurs de la malle de Liverpool,
Queenstown, St Jean, Halifax,
et Baltimore
partiront comme suit:

Table with 2 columns: Destination, Date. Lists HIBERNIAN, AUSTRIAN, etc.

Prix du passage entre HALIFAX et
ST-JEAN:
Cabine.....\$20 00 | Intermédiaire.....\$10.00
Entrepont.....\$6.00

Les vapeurs de service entre GLAS-
GOW et QUEBEC
partiront de Québec pour Glasgow:

Table with 2 columns: Destination, Date. Lists MANITOBAN, BUENOS AYREAN, etc.

On ne peut retenir des cabines si on ne
paie d'avance.
Il y a dans chaque vaisseau un médecin
expérimenté.

Avis de démenagement
Gingras & Langlois.

Informent leurs nombreuses pratiques,
qu'ils ont loué le spacieux magasin occu-
pé jusqu'à ce jour par M. Adam
Waters, rue St Jean, ce qui leur per-
mettra d'agrandir encore leur commerce

PATENTE
Nous continuons à agir comme Solliciteurs
de Patentes, d'Oppositions, de Marque de
Commerce, de droits d'auteurs, etc.

Les Patentes obtenues par nous sont an-
noncées dans le SCIENTIFIC AMERICAN.
Celle considérable et splendide revue littéraire
illustrée, à \$3.00 par année, permet de conste-
ter les Progrès de la Science, est très intéres-
sante et a une énorme circulation.



E. JACOT
IMPORTATEUR DE MONTRES
ET DE
BIJOUTERIES.
Desire attirer l'attention de l'honorable client
tèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir
dans ce genre de commerce.

MACHINES A TRICOTER.
Les machines à tricoter de FRANZ POPE
sont la perfection, elles tricotent un grand
bas complet en 7 minutes.

PIANOS ! PIANOS ! !
de réputation proéminente, fabriqués par W.
KNABE & Co Stevenson & co, et devant
WEBER & Co, Octavius Newcombe & Co. G.
W. WEBER & Co. Et plusieurs autres fabri-
ques célèbres.

Traverse de l'Isle d'Orleans.
STEAMER 'ORLEANS.'
CAPITAINE BOLDUC.

Le 24 JUIN, commencera ses
voyages, jusqu'à nouvel avis, si le temps et
les circonstances le permettent comme suit
DE L'ISLE, DE QUEBEC.

Attention ! Attention !
RENAUD & CIE.,
Reçoivent justement des Etats-Unis un splen-
did assortiment d'objets en plaqué, tels

LARUE ET PACAUD
AVOCATS
BUREAU DE 'L'ELECTEUR,'
Basse-Ville, Québec.

PIERRE TRUDEL
MAITRE-CHARRETIER
No. 131, RUE DE LA REINE
Ou station de voitures
Marche Jac. Cartier.

A l'honneur d'informer ses amis et le pu-
blic en général qu'il a toujours à la disposi-
tion des promeneurs et voyageurs, des voitures
et chevaux de premier choix.

CHEMIN DE FER
Quebec Central.
ARRANGEMENTS D'HIVER.
A PARTIR DE
LUNDI, LE 9 JANVIER 1882

Partira de St. Joseph..... 6 00 a m
Arrivant à Lévis..... 9 30 a m
Partira de Lévis..... 4 30 p m
Arrivant à St. Joseph..... 8 00 p m

Changeement de domicile.
Le Dr L. A. Gauvreau a transporté son
bureau au No 152 rue des Fossés, porte voi-
sine du Dr Verge.

ou Buvard, cela est peu impor-
tant, s'il vous rend le service que
vous en attendez. Du reste, il n'y
a encore rien de fait; vous ne
m'avez confié aucun secret et
vous n'avez par conséquent aucu-

—Ça dépend des autres.....
mais, tout de même, merci pour
cette bonne parole!
—Alors vous restez?
—Et je me rassieds.

—Votre but, madame, était évi-
demment de vous assurer que je
connaissais ce sir Lionel, dont la
présence vous a frappée, je l'avais
constaté, au bal.....et le service

en faisant des efforts surhumains
pour rester calme,—vous en êtes
sûr?
—Est ce que vous connaissez
ce jeune homme? demanda Bu-
vard, qui, de son côté, ne pouvait

de ses yeux..... Mais en même
temps elle mordait ses lèvres
avec force, crispait ses doigts
nerveux sur le velours de sa
robe, et il devenait manifeste